

E 2/78

*Der Vorsteher des Departements des Auswärtigen, N. Droz,  
an den schweizerischen Gesandten in Berlin, A. Roth*

Kopie

S

Berne, 13 juin 1889

En vous confirmant mon télégramme de ce matin<sup>1</sup>, j'ai l'honneur de vous adresser:

1. une copie de la dépêche<sup>2</sup> que M. de Bülow m'a remise hier,
2. une relation de l'entretien que j'ai eu hier avec M<sup>ers</sup> de Bülow et Hamburger.<sup>3</sup>

Comme je vous l'ai télégraphié, M. le baron Seiller, Ministre d'Autriche, est venu me voir ce matin. L'entretien que j'ai eu avec lui et dont vous recevrez prochainement copie n'a pas cessé de revêtir le ton le plus cordial et le plus affectueux. Il s'est déroulé essentiellement comme celui que j'avais eu la veille avec M. de Hamburger. M. Seiller m'a dit dès l'abord: «Vous êtes convaincu, n'est-ce-pas, de la profonde amitié qui unit l'Autriche-Hongrie à la Suisse; je vous prie donc d'apprécier essentiellement à ce point de vue la démarche que je suis chargé de faire auprès de vous.» Après que j'ai eu éclairé M. Seiller sur les détails de l'incident Wohlgemuth en insistant particulièrement sur la circonstance que si nous avions pu prévoir que ce fonctionnaire serait puni par son gouvernement nous n'aurions pas hésité à le relaxer, sans prononcer son expulsion, mais que nous n'avions pas pu agir ainsi l'Allemagne ayant toujours et formellement déclaré que la conduite de Wohlgemuth n'était pas reprehensible, — M. Seiller n'a pas hésité à me dire qu'il considérait que le droit était de notre côté et qu'il écrirait dans ce sens à son gouvernement. «Mais, a-t-il ajouté, ne pourriez-vous pas trouver un moyen pour en aboutir à un arrangement», et à plusieurs reprises et avec chaleur il a insisté sur ce point. — «En présence des prétentions allemandes ai-je répondu, j'avoue ne pas voir comment un arrangement serait possible; si l'on nous indique une issue, ce n'est pas de nous toutefois, que viendra la résistance.» Là-dessus M. Seiller a pris congé.

Je viens de recevoir votre télégramme de ce matin<sup>4</sup> qui m'informe que les mesures à prendre contre nous à la frontière ne paraissent pas encore arrêtées. J'ai le sentiment qu'elles pourraient fort bien ne pas être prises, que la démarche collective de l'Allemagne, la Russie et l'Autriche a plutôt produit une détente et que l'Allemagne, ainsi qu'il ressort de sa dernière note à laquelle nous pourrions répondre d'une manière qui produira, je l'espère, un certain apaisement, cherche plutôt à déplacer la question et à glisser sur l'incident Wohlgemuth. Quoiqu'il en soit la situation reste critique et exige impérieusement, il serait impardonnable de se le dissimuler, que nous prenions des mesures énergiques à l'intérieur pour mettre de l'ordre dans notre maison. Et il en sera fait ainsi, soyez-en persuadé.

A Paris, M. Lardy a eu un entretien avec le chargé d'affaires d'Angleterre, M.

---

1. *Nicht abgedruckt.*

2. *Nicht ermittelt.*

3. *Nr. 408.*

4. *Als Annex zu Nr. 411 abgedruckt.*

914

13. JUNI 1889

Egerton, sur la situation. M. Egerton lui a donné des assurances tranquillisantes. M. Lardy ayant eu l'occasion de voir M. Spuller lui a parlé dans le même sens, en lui disant qu'il n'y avait pas lieu d'enfler l'importance de l'incident.

De notre côté, nous cherchons dans la mesure du possible à tranquilliser les Chambres et à maintenir notre presse dans les limites d'une polémique sage et pacifique. Jusqu'à nouvel ordre nous ne ferons pas de communication aux Chambres.

Vous recevrez prochainement vos pouvoirs pour Stuttgart.